

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CIRCUITS



Championnat de France TOURISME

Epreuve de Magny Cours du 31 juillet au 02 août 2026

A Monsieur le Directeur de Course

A l'issue de la séance qualifiée ci-après, Jean-Marc PETINGER, Commissaire Technique en charge du Championnat de France FFSA TC, licence n° 236553, a procédé à des vérifications techniques conformément à la réglementation sportive en vigueur.

Nature de la séance :

	Essais pré qualificatifs		Essais qualificatifs		1 ^{ère} course
	2 ^{ème} course	X	3 ^{ème} course		4 ^{ème} course

Points contrôlés et origine :

Origine	N° Article	Description
5	BOP	Contrôle Poids Hauteur de caisse MAP
2		Contrôle freins (étriers , disques)
2		Contrôle dimensionnel et positionnement de l'aileron AR

1	Annexe J	2	Fiche d'homologation
3	Règlement sportif FFSA Tourisme 2025	4	Règlement technique FFSA Tourisme 2025
5	BOP en vigueur		

N° des véhicules contrôlés :

115	145	25	78	38			
-----	-----	----	----	----	--	--	--

Observations : L'ensemble des voitures a été vérifié et constaté conforme sur les points objets des contrôles

Le Commissaire Technique,

JM
J.M. PETINGER

Jean-Marc PETINGER.

Monsieur le Président du Collège des Commissaires Sportifs		Monsieur le Directeur de Course	
Date de Réception :	02/08/26	Date de Réception :	02/08/26
Heure de réception :	11h10	Heure de réception :	11h10
Signature :	<i>[Signature]</i>	Signature :	<i>[Signature]</i>

